

Procès-Verbal

De l'Assemblée Générale constitutive de l'Association « ETRE »

En date du (en toute lettres) Lundi vingt sept Mai deux mille treize

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par Madame Anita KUSS.
Elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- 1. Création de l'association**
- 2. Présentation, discussion et adoption des statuts, adoption de la charte d'adhésion**
- 3. Election des membres de la direction**
- 4. Fixation du montant des cotisations**
- 5. Projets d'activités**
- 6. Divers**

Délibérations

1. A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

Association « ETRE », Vivre Mieux - Etre Mieux dans son Corps, ses Emotions, ses Pensées,

dont le siège se situe 2A, rue Stiermatt 67870 BISCHOFFSHEIM

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Election des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer le conseil d'administration. Il rappelle que conformément à l'article 13 des statuts, le conseil d'administration est composé de 4 membres au moins et de 12 au maximum, élus par l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote est exprimé comme suit :

- **Madame Anita KUSS, Présidente, élue avec 9 voix,**
- **Madame Eve ENGERER, Vice-présidente, élue avec 9 voix,**
- **Monsieur François FRIEH, Trésorier, élu avec 9 voix,**
- **Madame Denise ARDIZIO, Secrétaire, élue avec 9 voix**
- **Monsieur Sahraoui BOUBAKER, Trésorier adjoint, élu avec 9 voix,**
- **Madame Patricia CHIMOTO, Assesseur, élue avec 9 voix,**
- **Madame Francine FRIEH, Assesseur, élue avec 9 voix.**

Pour extrait conforme au procès verbal
Fait à BISCHOFFSHEIM, le 27 Mai 2013

La Présidente : Anita KUSS